



## Probleme avec france telecom/orange

Par **TROF1900\_old**, le **28/12/2007** à **16:57**

Bonjour,  
Notre société a passé un contrat pour 2pc cards (informatique nomade permettant d'obtenir internet chez le client) au mois de février 2007 - Le système ne fonctionnant pas en montagne (nous sommes dans les Pyrénées) nous avons rendues ces cartes au mois de Mars et demander l'arrêt du contrat. Orange a bien constaté le problème mais les prélèvements n'ont pas cesser pour autant... Après maintes et maintes relances via le commercial pro France Télécom de Tarbes (preuves à l'appui), nous avons envoyé un 1er recommandé le 24 Octobre au service conso de Bordeaux, à la direction régionale de Toulouse et à France Télécom de Tarbes : SANS REPONSE mais les prélèvements ont été faits sur novembre et décembre 2007 - un deuxième recommandé est partie la semaine dernière vers les mêmes destinataires.  
PROBLEME : si on suspend les prélèvements cela risque de ce retourné contre nous (voir les conditions générales Orange). D'autant plus que nous disposons d'une flotte de portables sur la même facture - tout serait alors bloqué.  
Dans nos recommandés, nous avons stipulés que "sans nouvelles de leur part au 31 décembre, nous intenterions un procès à leur encontre en demandant le remboursement intégral du contrat depuis Février et une indemnité compensatrice pour le temps perdu et le fait que nous aurions pu investir la somme prélevée ailleurs.  
Comment faire ?  
POUVEZ-VOUS NOUS AIDER S'IL VOUS PLAIT -  
MERCI  
TROF